



Importation de personnes dans la formation des jeunes

Étape 1: Chargement

Téléchargez le fichier csv mis à disposition et remplissez-le en fonction des exigences ci-dessous. Il est également possible d'exporter les participants du cours ou du camp précédent et d'utiliser ce fichier csv directement comme fichier d'importation pour le nouveau cours ou le nouveau camp. Il peut ensuite être téléchargé à l'aide de la fonction «Télécharger le fichier CSV».

L'en-tête du fichier CSV (1^{re} ligne), qui comprend le nom des colonnes, est obligatoire. Ces colonnes ne doivent être ni supprimées ni déplacées.

Veuillez tenir compte des points suivants lorsque vous remplissez le fichier CSV:

Position dans le fichier	Nom de la colonne	Longueur max.	Champ obligatoire	Exemples
1	N° PERSONNEL	9	Non	123456789
2	NOM	50	Oui	Muster
3	PRENOM	50	Oui	Arti
4	DATE DE NAISSANCE	10	Oui	10.05.2014
5	SEXE	8	Oui	h, f ou homme, femme
6	N_AVIS	13+3 chiffres	N° AVS, PEID ou les deux	756xxxx.xxxx.xx ou 756xxxxxxxxxx
7	PEID ¹	12		9999999999
8	NATIONALITE	6	Oui	CH, LI, autre
9	LANGUE MATERNELLE	6	Oui	DE, FR, IT, autre
10	RUE	60	Non	Blumenweg
11	NUMERO	10	Non	14, 3a
12	NPA	10	Oui	4512
13	LOCALITE	40	Oui	Bellach
14	PAYS	3	Oui	CH, LI, DE, FR, IT etc. (ISO 3166 ALPHA-2)

Les champs obligatoires doivent contenir des valeurs dans le format requis.

Les champs non obligatoires peuvent en contenir ou non (pas d'obligation).

Obligatoire uniquement pour les personnes qui rejoignent l'organisation.

¹ N° d'identification personnel (n° d'assurance sociale du Liechtenstein)



Étape 2: Contrôle du document CSV

Après le téléchargement, le système vérifie si le fichier csv a été bien complété. Si ce n'est pas le cas, le système affiche l'erreur et la ligne correspondante. Le fichier doit être corrigé et téléchargé à nouveau.

The screenshot shows a form titled 'Importer participants'. At the top, there are three status indicators: a blue circle with a checkmark, a grey circle with a question mark, and a red triangle with an exclamation mark. Below the first indicator is a red box containing an exclamation mark and the text: 'Erreur dans les données CSV - Ligne: 2'. It lists several validation errors: 'L'une des colonnes N_AVIS, PEID ne peut pas être vide.', 'Erreur dans les données CSV - Ligne: 8', 'La colonne NOM ne peut pas être vide.', 'Erreur dans les données CSV - Ligne: 10', 'La colonne NPA ne peut pas être vide.', 'La colonne LOCALITE ne peut pas être vide.', and 'La colonne PAYS ne peut pas être vide.'.

Below the error message, there is a note: 'Pour importer les participants J+S, vous devez utiliser le modèle de fichier (CSV) ci-dessous et le remplir conformément aux instructions :'. It includes links: '- Instructions pour l'utilisation de l'importation de personnes (PDF, 115 KB, fr)' and '- Jeunesse+Sport Participants (CSV, 4 KB, fr)'.

At the bottom left is a blue button labeled 'Télécharger un fichier CSV'. To its right is a note: 'Déplacer le fichier à télécharger ici'.

Illustration 1: message d'erreur en cas de fichier CSV mal complété

Étape 3: Contrôle des doublons

Si le fichier csv a été rempli correctement, le système affiche un aperçu de toutes les personnes du fichier avec leurs données. Dans cet aperçu, les données des personnes sont affichées exactement comme elles ont été remplies dans le fichier csv.

The screenshot shows a table titled 'Aperçu des personnes à importer'. The table has columns: 'Ligne', 'Numéro personnel', 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'N° AVS', 'PEID', and 'Statut'. There are 9 rows of data. The 'Statut' column contains the following values: 'Trouvé dans la BDNS' (rows 2, 7), 'Personne inactive' (rows 3, 4, 6), 'Doublons' (rows 5, 8), and 'Pas trouvé' (row 9). Each row has a '...' button at the end. At the bottom of the table, there are navigation buttons: '< Retour', 'Interrompre', and 'Suivant >'.

Illustration 2: aperçu de toutes les personnes à importer

La dernière colonne «Statut» indique le résultat du contrôle des doublons. Avant que les personnes puissent être importées dans la base de données, la BDNS vérifie qu'il n'y a pas de personne qui ne soit pas déjà saisie dans la base de données. Le contrôle donne l'un des résultats suivants:

• Trouvé dans la BDNS

«Trouvé dans la BDNS» signifie qu'une personne avec le même numéro AVS ou le même PEID existe déjà dans la BDNS. Pour les personnes qui ont déjà un lien avec l'organisation et qui sont importées sans n° AVS ou du PEID, elles sont recherchées via le prénom, le nom et la date de naissance. Celle qui existe déjà est donc utilisée.

• Doublons

Cette personne existe plusieurs fois dans la BDNS et doit être supprimé de la liste. Sinon, l'importation ne peut pas être poursuivie. Pour cela, il faut cliquer sur le symbole à trois points de la personne concernée et sur «Supprimer participant(e) de l'importation». Annoncez ces personnes à votre instance d'autorisation et de contrôle, afin que les personnes saisies à double puissent être corrigées dans la BDNS.

• Personne inactive

Ces personnes du fichier csv ont également été trouvées dans la BDNS au moyen du n° AVS ou du PEID. En raison de leur statut, ces personnes ne peuvent pas être importées. Il s'agit d'un cas spécial qui ne se produit que très rarement. Annoncez ces personnes à votre instance d'autorisation et de contrôle, afin que les données personnelles erronées puissent être corrigées dans la BDNS.

• Personne introuvable

- La personne n'existe pas encore dans la BDNS. C'est-à-dire que le contrôle des doublons n'a pas trouvé de personnes identiques dans la BDNS. Celles-ci seront traitées à l'étape 4.
- Si le csv contient une personne sans n° AVS ou PEID et qui n'est pas encore affiliée à votre organisation, celle-ci ne peut pas être trouvée. Cette personne ne sera pas importée. Lors d'une première admission dans votre organisation, le n° AVS ou le PEID et la date de naissance sont toujours nécessaires, même dans l'importation.

Étape 4: Comparaison des personnes ayant le statut «Personnes introuvables»

Les personnes dont le statut n'est «Personne introuvable» sont comparées avec le registre CdC à l'étape suivante (cliquer sur «Suivant»). La comparaison avec le registre se fait uniquement par le biais du numéro AVS ou du PEID. Seules les personnes ayant le statut «Personne introuvable» sont comparées avec le registre, les autres personnes ne sont pas comparées.

Illustration 3: Comparaison avec le registre

La comparaison avec le registre CdC prend un certain temps, selon du nombre de personnes à comparer. Une fois la comparaison avec le registre terminée, les résultats s'affichent: «Trové dans le registre», «Non trouvé dans le registre» et «Erreur dans le registre».

Illustration 4 : résultats de la comparaison des registres

Les personnes ayant le statut «Trové dans le registre» sont ajoutées au cours, les personnes ayant le statut «Non trouvé dans le registre» et «Erreur dans le registre» ne sont pas importées dans le cours.

Attention:

Ce sont toujours les données personnelles du registre qui sont valables. Cela signifie que les données personnelles de base renvoyées par le registre (nom, prénom, date de naissance, nationalité, sexe, nom de naissance) remplacent les valeurs du fichier csv. Si les données renvoyées par le registre contiennent des informations erronées, annoncez-le à votre instance d'autorisation et de contrôle.

Étape 5: Aperçu avant l'importation

Après la comparaison des registres, un dernier aperçu s'affiche avec toutes les personnes:

Illustration 5: dernier aperçu

Étape 6: Personnes dans les cours et camps

Les personnes sont ajoutées au cours ou au camp.

Remarques générales

- Il est important de noter que, dans un premier temps, seules 200 personnes au maximum peuvent être importées par fichier csv.
- L'adresse de domicile (rue, numéro, code postal, ville et pays) existant dans la BDNS est remplacée par l'adresse de domicile dans le fichier csv.

Si vous avez des questions, contactez votre instance d'autorisation et de contrôle.